

Réf: Dossier 358199

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE SELECT DE LA BIA »

Siège Aboisso, Aboisso, Aboisso Quartier Commerce
au bord de la BIA , Lot 18, Ilot 04

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 21/10/2024 reçus par Me PREGNON-TRAORE Aminata Marie-Chantal, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 25/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE SELECT DE LA BIA »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'Etranger:

- la restauration;
- l'hôtellerie ;
- la gestion;
- l'organisation de conférences et évènements

(mariages, etc...);

- le service traiteur;

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, ou financières, immobilières ou mobilières, de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Capital 1,610,000 F CFA divisé en (161.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 161 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Aboisso, Aboisso, Aboisso Quartier Commerce au bord de la BIA , Lot 18, Ilot 04

Dirigeant(s) M AMOIKAN AHUI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABS-2024-B-486286
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

du

27/11/2024

au

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00000/GTCA/RC/2024 du 27/11/2024

